



Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et par le décret du 16 Août 1901
Siège social : PORT EN BESSIN (14520) – 10 Avenue du Général de Gaulle

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 septembre 2016

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des articles 44 et 45 du décret n°2005-1677 du 28 décembre 2005 et de l'article 26 des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur applicable à notre organisme, les comptes annuels et le présent rapport de gestion ont été transmis aux commissaires aux comptes au moins quarante cinq jours avant la réunion d'aujourd'hui.

I. Activités sociales de l'association durant l'exercice écoulé : évolution et perspectives.

Cf. document : Rapport d'activités 2015

Durant l'exercice écoulé, les activités sociales de Normandie Fraîcheur Mer ont connu les évolutions suivantes :

I.1. Amélioration de la qualité et obtention de signes officiels de qualité et d'origine

- *Obtenir la modification du cahier des charges Label Rouge Noix de Coquille St-Jacques coraillée, permettant l'intégration du surgelé et simplifiant les conditions de mise en œuvre,*
- *Obtenir un nouveau Label Rouge Noix de Coquille St-Jacques blanche surgelée, en collaboration avec BFM (Breizh Filière Mer),*
- *Poursuivre l'instruction du dossier de demande d'IGP Bulot de la Baie de Granville,*
- *Poursuivre les travaux liés à l'opportunité d'une AOP pour la Moule de Pêche de Barfleur,*
- *Développer ses actions inscrites au Plan de Production et de Commercialisation de l'OPBN (PPC),*

I.2. Identification de la qualité, traçabilité et valorisation des produits de la pêche

- *Finalisé l'étude ValCoqAgri de valorisation des déchets coquilliers en amendement calcique agricole ; à savoir la validation d'une charte d'usage et la définition de schémas organisationnels,*
- *Lancer une nouvelle démarche d'identification pour le Maquereau de Trouville,*
- *Développer la démarche d'identification NFM / Pavillon France des poissons Extra des criées,*

I.3 Durabilité des pêcheries

- *Assistance CRPM pour le lancement de la re-certification MSC de la pêcherie de homard du Cotentin,*
- *Assistance CRPM pour la certification MSC de la pêcherie de Bulot de la Baie de Granville,*

I.4 Promotion communication

- *Développement des actions de communication en partenariat NFM / Pavillon France,*
- *Elaboration d'un nouveau guide consommateur, complété des nouvelles règles de traçabilité, des espèces, techniques de pêche et chiffres clés de la pêche normande,*
- *Elargie la participation de NFM à de nouvelles manifestations : Fête du Bulot, du Maquereau, Rencontres de la mer*
- *Finaliser la plateforme Internet de génération de QR-Code utilisable pour l'ensemble des produits de la pêche de Normandie, des entreprises de mareyage et de pêche.*

Votre Conseil d'Administration a travaillé sur la définition et le calendrier de réalisation des nouveaux projets associatifs présentés dans le programme d'activités 2016.

Cf. document : Programme d'activités 2016.

2. Résultats de l'association durant l'exercice écoulé.

2.1. Comptes de l'exercice.

Principaux postes du compte de résultat

L'examen des principaux postes du compte de résultat du dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

	Exercice n - 1	Exercice n	Variation
Ressources ou Chiffre d'Affaires H.T	396 250 €	432 181 €	+ 35 931 €
Charges d'exploitation	392 928 €	441 272 €	+ 48 344 €
Résultat d'exploitation	3 322 €	- 9 091 €	- 12 413 €
Résultat financier	- 4 360 €	- 4 105 €	+ 255 €
Résultat exceptionnel	- 65 €	2 000 €	+ 2 065 €
Excédent ou déficit	- 1 103 €	- 11 196 €	- 10 093 €

Les ressources globales ont enregistré une hausse essentiellement liée à l'accroissement des cotisations et des prestations (dont celles réalisées dans le cadre du PPC de l'OPBN), et à une mise à disposition de personnel (CRC). Ils occultent une baisse significative des financements (-15% par rapport à 2014), dont une perte sur financements obtenus :

- FEPIFAM 2013-14 – Inéligibilité de 6 740 € de dépenses,
- FEP Axe 4 2014-15 (Flashcode / Etude marketing CSJ) - Inéligibilité de 4 360 € de dépenses.

Analyse des charges d'exploitation

L'examen des principaux postes de charges, rapprochés de ceux de l'exercice précédent, permet d'effectuer les constatations suivantes :

	Exercice n - 1	Exercice n	Variation
Charges externes	206 469 €	205 747 €	- 722 €
Impôts et taxes	8 656 €	7 197 €	- 1 459 €
Salaires	126 606 €	162 328 €	+ 35 722 €
Charges sociales	48 694 €	59 954 €	+ 11 260 €
Amortissements	1 044 €	1 021 €	- 23 €
Provisions	0 €	0 €	0 €
Autres charges	1 459 €	5 024 €	+ 3 565 €
Total charges d'exploitation (y compris les achats)	392 928 €	441 272 €	+ 48 344 €

Les charges d'exploitation ont enregistré une hausse essentiellement liée à l'augmentation des charges salariales (nouvel agent à Granville) et l'accroissement des actions de communication (sponsoring France Inter et étude marketing / CSJ Label Rouge).

Le poste « autres charges » progresse du fait des reversements de prestations de pinsage aux criées et de l'intégration d'une reprise de dettes sur les cotisations des ligneurs de Normandie sur les années précédentes.

Finalement, le résultat net affiche un déficit de 11 196€, contre un déficit 2014 de 1 103€.

22. Présentation des comptes.

Les comptes que nous soumettons à votre approbation sont conformes au Règlement 99-01 établi par le CAC, ils ont été arrêtés selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation qu'au cours de l'exercice antérieur.

Cf. documents : Bilan et Compte de résultats 2015.

23. Conventions régies par l'article L.612-5 du code commerce.

Les conventions visées dans le rapport de votre commissaire aux comptes ont été discutées et approuvées par votre conseil d'administration, selon des procédures internes offrant les meilleures conditions de transparence ; elles sont bien entendu conformes à l'intérêt général de notre organisme.

3. Situation d'endettement de l'association et perspectives financières.

La réalisation des missions sociales de votre organisme et leur développement nous ont conduits à définir et mettre en œuvre un plan d'investissement, qui se traduit par un endettement de l'association dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

30. Endettement à plus de 10 ans.

- Aucun

31. Endettement compris entre 2 et 10 ans.

- Aucun

4. Budget prévisionnel.

Le budget pour l'exercice en cours a été bâti à partir des hypothèses suivantes :

L'évolution probable de nos charges a été estimée à -7,5 %, dont :

- salaires et charges sociales : 224 400 € (+1,0%)
- charges externes : 164 950 € (-19,8%)
- impôts et taxes : 8 200 € (+13,9%)

L'évolution de nos ressources a été estimée à -7,5 %, dont :

- cotisations, ventes, prestations : 235 250 € (+8,7%)
- financements : 162.300 € (-23,6%)

Cf. documents : budget et plan de financement prévisionnels 2016

5. Informations relatives à l'environnement et au personnel.

50. Votre organisme ne dispose pas à ce jour d'installations classées pour l'environnement.

Fait à Sainte-Mère Eglise, le 24 juin 2016
Pour le Conseil d'Administration, le Président :



Dimitri ROGOFF